

chef de l'opposition. Il n'y avait vraiment pas là grand-chose de neuf. J'étais déçu qu'il ne puisse nous offrir quelque chose de plus précis que ces observations générales sur le chômage et sur l'économie.

Hier, le député de Peace River (M. Baldwin) a critiqué, en des termes mordants, le député de Sault-Sainte-Marie (M. Murphy), pour lui avoir demandé s'il laissait entendre que le gouvernement devrait soumettre le projet de loi à l'approbation de Washington avant de le présenter à la Chambre. Dans sa réponse, l'honorable représentant de Peace River a proposé que le gouvernement présente un certain nombre de programmes d'urgence. Je voudrais faire quelques remarques à ce sujet.

Il me semble qu'il est ridicule d'attendre d'un gouvernement qu'il anticipe toutes les permutations et combinaisons de décisions susceptibles d'être enregistrées prochainement aux États-Unis et qu'il présente un programme d'urgence à la Chambre. Que pourrait-il y avoir de plus absurde et de plus ridicule, notamment au moment où les gouvernements poursuivent des conversations officielles sur ces questions importantes et juste avant la réunion du groupe des Dix à laquelle présidera notre ministre des Finances (M. Benson), et qui doit s'ouvrir aujourd'hui. Vraiment, je ne pensais pas que l'opposition pût manquer à ce point de réalisme et de sens pratique.

Le bill sur la réforme fiscale qui est étudié par la Chambre en deuxième lecture est le fruit de la révision du système fiscal la plus démocratique jamais effectuée par un gouvernement. Les témoignages qui ont été recueillis à propos du Livre blanc ont donné pour la première fois aux Canadiens la possibilité d'exprimer directement leurs vues sur la politique fiscale du gouvernement. En fait, le gouvernement a répondu aux demandes de réforme fiscale substantielle par suite de la réaction du public aux propositions du Livre blanc. Un très grand nombre de Canadiens ont reconnu cette attitude et cette réponse comme de bons moyens d'effectuer la réforme de notre régime fiscal.

Nous sommes maintenant saisis d'un vaste projet de loi fort complexe. On reconnaît qu'il est complexe, car réformer la structure fiscale est une tâche d'une difficulté inouïe. Néanmoins, même si le bill est compliqué, le gouvernement et le ministre des Finances ont envisagé humainement la réforme fiscale, aussi le bill prévoit-il un allègement considérable d'impôts pour les économiquement faibles. Je ne me propose pas de donner un aperçu de toute les dispositions législatives du bill ou encore de les cataloguer. Je voudrais toutefois en signaler certains faits saillants. L'exemption personnelle sera portée de \$1,000 à \$1,500 pour les célibataires et de \$2,000 à \$2,850 pour les gens mariés. Les exemptions pour les enfants à charge seront de \$500 pour les enfants de moins de 16 ans et de \$300 pour ceux de plus de 16 ans. Les frais occasionnés pour les soins aux enfants pourront être déduits jusqu'à concurrence de \$500 par enfant de moins de 14 ans et jusqu'à concurrence de \$2,000 par famille. On permettra de déduire jusqu'à \$150 de frais professionnels par année. Les contribuables qui ont des exemptions de personnes mariées et dont le revenu provient uniquement de traitement et de salaires paieront moins d'impôts que maintenant. Les contribuables de 65 ans et plus bénéficieront d'une exemption spéciale de \$650. Le supplément de revenu garanti échappera à l'impôt. Les gains de capital seront imposés selon un taux raisonnable. Des dispositions étendues vont éliminer tout obstacle à l'expansion des sociétés, comme le prévoyait déjà le Livre blanc. La stimulation et l'encouragement à l'expansion sont les

dominantes des dispositions du bill relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés.

L'effet global des mesures est de rendre le régime fiscal plus juste pour les Canadiens. On fait preuve de compassion et de justice envers les économiquement faibles et les retraités. L'intégrité du bill réside dans un remaniement complet qui abolit les injustices envers les pauvres. Il en résulte que plus de 750,000 personnes ne paieront plus d'impôts.

L'attitude du gouvernement, jointe aux mesures de sécurité sociale visant les personnes à faibles revenus chargées d'un lourd fardeau familial que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) a adoptées, démontre qu'il est décidé à faire disparaître la grande pauvreté au Canada. Des députés de l'opposition, notamment celui d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), ont admonesté et critiqué le gouvernement au cours de leurs interventions dans le débat. Ils s'en sont pris au libellé du bill et à chaque initiative prise par le gouvernement pour assurer la réforme fiscale. A mon avis, monsieur l'Orateur, l'amertume et le pessimisme dont étaient entachés les propos du député d'Edmonton-Ouest pourraient donner à penser que toute réforme fiscale est impossible. Car il a rarement reconnu les bons points du bill; ses remarques n'étaient que pessimisme et défaitisme au détriment d'une action rapide de la Chambre.

• (4.10 p.m.)

Quand il s'agit de pontifier gravement et d'être prolix et pessimiste, le député d'Edmonton-Ouest remporte la palme. Ceux qui qualifient de critiques constructives ses longs discours de lamentations trouveront peu d'adeptes chez les électeurs canadiens. Monsieur l'Orateur, j'incite tous les vis-à-vis à parler moins et à tâcher de mettre fin à ce débat inutile sur la deuxième lecture du bill afin de ne pas perdre ce temps précieux qui serait mieux employé au comité plénier.

Les difficultés de rédaction sont des difficultés humaines, mais il n'existe pas le moindre doute que nous de ce côté-ci de la Chambre sommes résolus à faire bénéficier les Canadiens de ce bill proposant une réforme fiscale juste et bonne.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Le vote porte sur l'amendement.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je ne m'attendais pas à prendre part à ce débat à cette étape, surtout parce que je ne suis pas prêt—je voudrais disposer de quelques notes. Toutefois, on n'a pas besoin d'une accumulation de notes pour donner à la Chambre une idée de ce que la population pense de ce bill. Peu après l'intervention de mon ami le chef de l'opposition (M. Stanfield), le public est devenu extrêmement inquiet de ce que le gouvernement préparait. Inquiet, parce que le gouvernement ne semblait pas du tout tenir compte de ceux qui, après avoir accompli beaucoup de travail et fait preuve d'initiative, croyaient avoir droit à une récompense quelconque. Le gouvernement semblait décidé à enlever cette récompense à ceux qui la méritaient. Je songe à ceux qui ont lutté longtemps pour acquérir un foyer, une maison bien à eux. Le gouvernement voulait les taxer. Je songe de même à ceux qui ont pu, grâce à leur initiative et à leur habileté, édifier une